

Années 68 postcoloniales ?

« Mai » de France et d’Afrique

FRANÇOISE BLUM

PRÉCIS Cet article met en évidence les liens entre le Mai français et les mouvements politiques et sociaux intervenus en Guinée, au Congo, au Sénégal ou à Madagascar. Il s’intéresse à la nature commune de ces différents mouvements : rôle de la jeunesse, alliance des étudiants avec les ouvriers et le « petit peuple », en interrogeant une même situation postcoloniale. Il s’attache à décrire les connexions ainsi que les communautés d’habitus entre des mondes, africain et européen, en devenir : échanges de pratiques et savoirs en matière de contestation et de répression, échanges universitaires, culture et lectures communes, et ainsi de suite. Il s’agit ici de penser les circulations des « années 68 » non seulement du Nord vers le Sud mais aussi du Sud vers le Nord, et d’intégrer Mai dans une configuration plus générale : celle des espoirs suscités et/ou déçus par la fin d’un empire.

MOTS CLÉS May ’68, Afrique, postcolonial, étudiants, mouvements sociaux

L’historiographie de Mai 68 a, dans ses composantes les plus récentes, tenté de situer les événements qui se sont déroulés sur le sol français dans le contexte plus général des « années 68 »¹. D’une part, on s’est attaché à lire le Mai français dans une perspective globale, en une démarche plus ou moins comparatiste². D’autre part, on a commencé à s’intéresser à ce qu’on appelait alors le tiers-monde, dont l’acte de naissance avait été la conférence de Bandung et qui, en « Occident », était, dans ces années, chargé d’affects politiques : toute une mouvance de gauche et d’extrême gauche instituait les pays du sud en porteurs d’une mission historique, correspondant sur le plan mondial à celle dont était investie le prolétariat dans le cadre de la société de classes.

En France même, le quarantième anniversaire—et dans le cas de Mai 68 les commémorations sont aussi des temps historiographiques importants—a

1. Le terme « années 68 » apparaît, semble-t-il pour la première fois, dans Lacroix, « Les jeunes et l’utopie ».

2. Ebbinghaus, Henninger et van der Linden, 1968 ; Dramé et Lamarre, 1968 ; Loyer et Sirinelli, « Mai 68 dans le monde ». On mettra ici une majuscule à Mai quand le mot désigne les événements et une minuscule quand il s’agit seulement du mois.

marqué incontestablement une étape et consacré un changement d'échelles³. Mai 68 n'est certes plus, depuis longtemps, le seul événement parisien et étudiant qu'on avait un moment voulu y voir. L'anniversaire entérine cette évolution sur le plan éditorial.

Le changement d'échelle est, d'une part, temporel : l'objet n'est plus « 68 » mais « les années 68 », selon la terminologie attribuée à Bernard Lacroix. En 2008, le livre dirigé par Michelle Zancarini-Fournel et Philippe Artières adopte une échelle chronologique très large : du début des années 60 au début des années 80⁴. Mai n'est pas seulement inscrit dans le temps long mais informe ce temps long, en constitue le prisme d'analyse, en est le point nodal. L'événement garde toute sa dimension, son caractère de rupture, voire de révolution. Mais on analyse cette révolution en amont comme en aval. Même chose avec l'un des livres les plus importants parus en 2008 : *Mai-juin 68*⁵. Cet ouvrage collectif, outre qu'il place au cœur de son propos la question de la remise en cause des processus de domination, joue avec différentes échelles temporelles, analysant un événement, un courant politique, les grèves, et ainsi de suite, multipliant les registres explicatifs, restituant à Mai toute sa polysémie.

Le changement d'échelle est géographique. L'ouvrage publié en 2000 chez Complexe, sous la direction de Geneviève Dreyfus-Armand, Robert Frank, Marie-Françoise Lévy, et Michelle Zancarini-Fournel témoigne de l'inscription du Mai français dans une structure d'opportunité politique européenne⁶. Il est issu d'un séminaire précurseur et fondamental tenu pendant quatre ans à l'Institut d'histoire du temps présent. En 2007, à l'étranger cette fois, Gerd-Rainer Horn analyse *The Spirit of '68* pour l'Europe et l'Amérique du Nord⁷. En 2008, quatorze publications parues en France concernent la Belgique, l'Italie, les États-Unis, l'Argentine, l'Allemagne, la Pologne, le Mexique, la Chine, l'URSS, le Vietnam, le Brésil et Prague. On va donc au-delà de l'Europe. Une mention particulière doit être faite de *1968 hors de France* qui offre un véritable panoptique international⁸. On discerne aussi en 2008 les prémises d'une analyse qui va peu à peu s'imposer : une analyse en termes de transferts culturels, de circulation des hommes et des idées, et une attention aux passeurs, qu'Emmanuelle Loyer appelle de ses vœux dans *Histoire@politique*⁹.

3. Voir notamment Rioux, « A propos des célébrations décennales du Mai français ». Un site recense événements et publications du quarantième anniversaire : www.mai-68.fr. Françoise Blum en tire les principales leçons : « A propos d'une commémoration ».

4. Zancarini-Fournel et Artières, 68.

5. Damamme et al., *Mai-juin 68*.

6. Dreyfus-Armand et al., *Les années 68*.

7. Horn, *Spirit of '68*.

8. Faure et Rolland, *1968 hors de France*.

9. Loyer, « Introduction ».

D'autre part, on peut constater, sur la scène éditoriale internationale, l'avènement du tiers-monde comme acteur à part entière de ces « global 68 ». En 2011, le livre publié sous la direction de Patrick Dramé et Jean Lamarre comporte deux contributions sur les événements de 68 au Sénégal. Deux ans plus tard Omar Gueye soutient une thèse sur ce même mouvement¹⁰. Deux ans plus tard encore, *The Third World in the Global 1960s* inscrit la révolution culturelle chinoise dans le monde global de la révolte¹¹. Le mythe en avait hanté le post-Mai français, mais on la situait très rarement dans le contexte mondialisé de la révolte des jeunes, l'isolant plutôt dans une lecture des communismes ou de soubresauts d'un empire chinois considéré sur la longue durée. *The Third World in the Global 1960s* donne aussi leur place aux Naxalites indiens, aux mouvements étudiants brésiliens, zimbabwéens et congolais (zaïrois), aux luttes anti-apartheid et à leur rapport avec la planète contestataire des années 60¹². Plus récemment un ouvrage collectif s'attache à analyser les mouvements étudiants des années 68 sur l'ensemble de l'Afrique francophone et, plus à la marge, de l'Afrique anglophone. Les dix-huit contributeurs produisent des études de cas qui se font écho¹³.

Le comparatisme n'est pas absent de cette historiographie récente. Burleigh Hendrickson a soutenu un PhD intitulé « Imperial Fragments and Transnational Activism : 1968(s) in Tunisia, France, and Senegal »¹⁴. Il a également travaillé sur le devenir de ces mouvements oppositionnels en Tunisie. *Révolutions africaines : Congo, Sénégal, Madagascar* inscrit la comparaison au cœur de son propos¹⁵. Matt Swagler lie dans ses travaux les événements du Sénégal et du Congo-Brazzaville tout en interrogeant le concept de jeunesse¹⁶.

Cet article se propose, au carrefour de ces développements historiographiques : inscription du Mai français dans une perspective globale, attention aux mouvements de révolte du tiers-monde, comparatisme, d'insérer également 1968 dans une configuration post-impériale. Il est certain que la *Françafrique*

10. Gueye, « Mai 68 au Sénégal ». Publiée en 2017 sous le titre *Mai 68 au Sénégal: Senghor face aux étudiants et au mouvement syndical*.

11. Christiansen et Scarlett, *The Third World in the Global 1960s* ; Scarlett, « China's Great Proletarian Cultural Revolution and the Imagination of the Third World ».

12. Voir aussi les articles suivants tous publiés dans Christiansen et Scarlett, *The Third World in the Global 1960s* : Ganguly, « Politics and Periodicals » ; Snider, « “ A More Systemic Fight for Reform ” » ; Creary, « Speaking the Language of Protest » ; Saunders, « 1968 and the Context of Apartheid » ; et Monaville, « June 4th 1969 ».

13. Blum, Guidi et Rillon, *Etudiants en mouvements*.

14. Hendrickson, « Imperial Fragments and Transnational Activism ». Hendrickson revient sur les aspects méthodologiques de sa recherche dans « From the Archives to the Streets ».

15. Blum, *Révolutions africaines*.

16. Au moment où l'on écrit ces lignes, Matt Swagler n'a pas encore soutenu son PhD. On peut cependant avoir un aperçu de ses travaux : Swagler et Kiriakou, « Autonomous Organizations' Conquest of Political Power ».

existe dans ces années 60 même si le vocable n'est pas très bien venu car il englobe des réalités bien différentes¹⁷. Les liens entre la France et ses anciennes colonies sont restés nombreux et divers : institutionnels ou structurels avec les accords de coopération, mais aussi culturels avec des systèmes, langue d'éducation et enseignants, communs. Les livres qui circulent sont les mêmes dans les différents pays. Lire ensemble le Mai français et les mouvements de révolte dans l'Afrique francophone des années 60—c'est-à-dire les anciennes colonies—peut permettre, aussi, de lire ces événements en termes géopolitiques de fin d'empire. De multiples liens perdurent, d'une ancienne colonie à une autre, de l'ancienne métropole à ses anciennes colonies et ces liens ont été tissés lors d'un même passé impérial, un passé qui ne « passe pas » encore¹⁸. Ce que l'on propose ici, c'est une lecture postcoloniale de mouvements intervenus alors que les accords d'Evian et les indépendances de 60 sont encore tout proches : ces indépendances qui firent perdre à la France un empire, sans même qu'elle s'en aperçût, obnubilée qu'elle était par une guerre d'Algérie qui masquait aussi une guerre plus lointaine mais également de libération : la guerre du Cameroun¹⁹.

Il s'agira donc de révoltes et/ou révolutions dont les scènes ont été la France et l'Afrique francophone immédiatement postcoloniale²⁰. Du fait de ces mouvements, les pouvoirs en place sont parfois tombés, et l'on peut alors employer sans ambiguïté le terme de « révolution ». Dans d'autres cas, les pouvoirs restent en place mais cela ne signifie pas que les transformations induites n'aient pas été profondes. Il n'y en a pas moins des évolutions considérables que l'on ne peut apprécier que sur le long terme. « Mai » est devenu presque un nom commun depuis Mai 68 mais il a existé aussi dans l'espace francophone, des mouvements sociaux moins connus que l'on peut rapprocher ou comparer, ou, pour mieux dire connecter, à Mai 68. Certains ont aussi eu lieu en mai tel le « Mai sénégalais », en mai 68 également, le « Mai dahoméen » en mai 69, ou le « Mai malgache », en mai 1972²¹. Outre le Mai français, on s'intéressera plus

17. Jean-Pierre Bat conteste à juste titre cette terminologie dans *Le syndrome Foccart*.

18. Selon l'expression de Conan et de Rousso, *Vichy*.

19. 1960 a été appelé l'Année de l'Afrique. Dix-huit pays africains acquièrent leur indépendance dont quatorze colonies françaises. Sur la guerre du Cameroun, voir entre autres Deltombe, Domergue et Tatsitsa, *Kamerun !*

20. Il est difficile, voire impossible de choisir entre « révolte » et « révolution ». Peuvent être nommés révolutions les événements du Congo et de Madagascar puisqu'ils firent tomber le pouvoir. Mais on parle aussi de révolution à propos du Mai français du fait de ses incommensurables conséquences. Et on pourrait aussi parler de révolution à propos du Mai sénégalais car il impacta durablement les institutions et la société sénégalaises.

21. Il y a différentes études sur le Mai sénégalais. On peut citer notamment Dramé, « Le Palais, la rue et l'université » ; Mesli, « La grève de mai-juin 1968 à l'université de Dakar » ; Blum, « Sénégal 1968 » ; Gueye, « Mai 68 au Sénégal » ; Bathily, *Mai 68 à Dakar* ; Hendrickson, « Imperial Fragments and Transnational Activism » ; et Blum, *Révolutions africaines*. Sur le Mai dahoméen, voir Hounzandji, « Le Mai dahoméen », et sur le Mai malgache, Blum, « Madagascar 1972 ».

particulièrement à quatre d'entre eux : le « complot des enseignants » dans la Guinée de 1961, la révolution congolaise de 1963, le Mai sénégalais de 1968 et la révolution malgache de 1972. Ces mouvements forment une sorte de chaîne ininterrompue de contestations juvéniles et, plus largement, populaires, de l'ordre du monde, en l'occurrence de l'ordre néocolonial du monde, ainsi que le désignent les révoltés. On ne s'appesantira pas sur l'événementiel mais on tentera d'analyser ces mouvements dans leur imbrication, on les mettra en relation en éclairant des éléments communs, en exhumant de l'un à l'autre de possibles filiations, de même que l'on s'attachera à y lire les revendications plus spécifiquement postcoloniales. Les maillons de cette chaîne sont de divers ordres : syndicaux, étudiants, ou plus généralement organisationnels, sémantiques au sens large du terme.

Il n'y eut pas un centre et des périphéries mais bien des mouvements qui présentent dans des sociétés fort différentes, du Congo à Madagascar en passant par la France, des caractéristiques communes : révolte de la jeunesse, contestation des aînés, contestation d'un système d'enseignement qui est d'un pays à l'autre, de Dakar à Tananarive en passant par Paris, globalement identique, colonisation oblige²². De Gaulle avait souhaité, en inventant une Communauté franco-africaine, une confédération d'états tous liés structurellement à la France mais non entre eux. La Communauté franco-africaine devait être une étoile dont les branches auraient été les anciennes colonies et le cœur la France²³. Mais la Communauté ne fut jamais qu'une utopie, que les indépendances, mais aussi les révoltes et révolutions des années 60, vinrent briser. En 1960 avaient été ratifiés des accords de coopération—préparés avant les indépendances et signés après—qui instaurent un régime de privilèges et de présence théoriquement réciproques²⁴. Ils étaient *de facto* ce qui restait de la Communauté, les indépendances une fois advenues. Du fait de ces accords, il y avait liberté totale de circulation entre la France et ses anciennes colonies. Cela ne changera qu'en 1973 et à la fin des années 70 avec d'une part la renégociation des accords et, d'autre part, l'instauration aux frontières françaises de stricts contrôles migratoires. Mais ce sont ces présences réciproques, ces libertés de circulation, et autres reliquats d'empire telle la similarité des systèmes d'enseignement voire même dans certains cas des institutions, qui rendent légitime de penser ensemble Mai 68 et les

22. Ce n'est qu'après la Deuxième Guerre mondiale que l'enseignement dans les colonies africaines de la France a été aligné sur celui de la métropole. La première université en Afrique française est celle de Dakar, fondée en 1957.

23. C'est ce que propose le référendum de septembre 1958. En votant oui, les pays africains entérinent leur appartenance à la Communauté. En votant non, comme seule le fit la Guinée, ils acquièrent leur indépendance.

24. Pour un tableau général des accords de coopération sur l'ensemble de l'ancien empire, voir Basso, « Les accords de coopération entre la France et les Etats africains ».

mouvements de révolte d'Afrique francophone. Ce qu'on voudrait également essayer de faire c'est considérer les influences et possibles circulations, contrairement à ce que fait le sens commun, non seulement du Nord vers le Sud, de l'Europe vers le tiers-monde, mais aussi du Sud vers le Nord.

Le premier de ces mouvements postcoloniaux d'Afrique subsaharienne eut lieu en Guinée, en novembre–décembre 1961²⁵. On peut le lire comme un « Mai » avorté. Cette antériorité de la Guinée ne doit rien au hasard si l'on considère l'antériorité de son indépendance. On sait que seule la Guinée vota « Non », sous l'égide de l'ancien syndicaliste cégétiste Sékou Touré, au référendum qui instaurait, en septembre 1958, la Communauté franco-africaine. Ce « Non » signifiait de fait l'indépendance²⁶. Il signifia aussi le retrait sans concession de la France, et la rupture—au moins provisoire—de toutes relations diplomatiques²⁷.

La révolte des scolaires fit suite à l'arrestation de syndicalistes enseignants, elle-même consécutive à l'ire de Touré : Keita Koumandian, Ray Autra et quelques autres avaient diffusé un mémorandum, revendiquant de revenir sur un certain nombre de restrictions imposées aux enseignants par le régime. Un de leurs arguments, et non des moindres, était que Touré revenait sur les conquêtes des luttes anticoloniales, dont était pourtant issu son régime. L'arrestation des enseignants contestataires provoqua une révolte lycéenne—la Guinée n'avait pas d'université—qui fut durement réprimée. Touré inventa alors à son profit un soi-disant complot communiste qui lui permit d'interner quelques opposants dont il se méfiait. Mais cette révolte intervenue très rapidement après l'indépendance, en novembre 1961, ne vint pas vraiment à maturité et ne donna aucun fruit. Les manifestants avaient néanmoins été au-delà de la simple défense de leurs enseignants, en usant de slogans tels que : « Non aux Mercedes ! », qui visaient directement les cadres « enrichis » du régime, une nouvelle caste de profiteurs. On peut y voir d'une certaine manière une opposition anticapitaliste dans un pays où les formes ordinaires de l'accumulation n'existaient pratiquement pas. Cette révolte fut le prélude à une série de pseudo-découvertes de « complots », durement réprimés par un régime qui s'enfonçait de plus en plus dans la paranoïa. Il faut noter la présence alors en Guinée de militants venus aider le pays du Non : militants africains du Parti africain de l'indépendance (PAI), alors interdit, mais aussi militants français comme les communistes Jean

25. Sur ce que l'histoire a retenu sous le nom de « complot des enseignants », voir Pauthier, *L'indépendance ambiguë* ; Pauthier, « Indépendance, nation, révolution » ; et Blum, « Une formation syndicale dans la Guinée de Sékou Touré ».

26. Sur le Non de la Guinée, voir Goerg, Pauthier et Diallo, *Le NON de la Guinée*.

27. Sur les relations entre la Guinée et la France, voir Lewin, *Ahmed Sékou Touré*.

Suret-Canale ou Jean-Paul Alata²⁸. Leur rôle n'est pas avéré dans la révolte lycéenne mais leur présence participait d'une sorte de nébuleuse tiers-mondiste et communiste susceptible de porter des revendications radicales. Alata, qui sera interné à son tour, perdit dans son combat sa nationalité française et ce n'est qu'une intervention qui évita le même sort à Suret-Canale. Les pouvoirs français n'ignoraient pas, déjà, que la planète contestatrice débordait largement les frontières de l'Hexagone. Si les revendications enseignantes et lycéennes de 1961 ne visaient pas la France, elles étaient néanmoins imprégnées d'une mémoire vive des luttes si proches encore qui prenaient à partie l'ordre impérial.

Des rapports de la révolution congolaise avec l'Hexagone

La révolution congolaise de 1963 est sans doute plus intéressante, eu égard à notre objet, car elle alla à son terme, renversa le pouvoir et instaura un régime se réclamant du socialisme scientifique. Le rôle des syndicats est ici déterminant. Les trois centrales congolaises ont été motrices. L'acte de naissance en avait été, comme pour tous les syndicats d'Afrique francophone, les décrets émis par le gouvernement de Front populaire en mars 1937, autorisant les syndicats en Afrique subsaharienne, cinquante-trois ans après la loi de 1884. Les trois centrales héritaient donc des mêmes clivages que les syndicats français : une Confédération générale africaine du travail (CGAT) d'obédience communiste avait eu pour matrice la Confédération générale du travail (CGT) française. Nombre de ses membres ou de ses leaders avaient fait le voyage à Moscou²⁹. Ils étaient l'objet de l'animosité tout à fait ciblée d'un gouvernement dirigé par un excentrique abbé, Fulbert Youlou, farouchement anticommuniste, et avaient connu la prison ; la Confédération africaine des syndicats libres (CASL) tirait quant à elle son origine de la CGT-Force ouvrière (CGT-FO)—dont la création résultait d'une scission de la CGT en 1948 ; et enfin la Confédération africaine des travailleurs croyants (CATC), majoritaire, eut un rôle déterminant au moment de la révolution, même si elle fut ensuite écartée du pouvoir et ses animateurs persécutés et obligés à l'exil. La matrice de la CATC avait été la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) et elle était restée immergée dans les réseaux syndicalistes chrétiens internationaux. Elle était adhérente de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) qui la finançait d'ailleurs

28. Le PAI était un parti marxiste qui avait été créé dans la ville sénégalaise de Thiès en 1957. Il avait été interdit au Sénégal en 1960 et était entré dans la clandestinité. Il en existait cependant encore des rameaux nationaux dans d'autres pays. Jean Suret-Canale avait été expulsé de Dakar en 1949. Il avait été un des principaux organisateurs des groupes d'études communistes (GEC). Il était l'auteur, entre autres, avec l'historien Djibril Tamsir Niane d'un manuel d'histoire africaine. Voir aussi à son sujet Suret-Canale, *De la Résistance à l'anticolonialisme*. Jean-Paul Alata fera le récit de ses aventures guinéennes dans *Prison d'Afrique*.

29. Voir à ce sujet Wagret, *Histoire et sociologie politique de la République du Congo-Brazzaville*.

largement³⁰. Pendant trois jours—13–15 août 1963—les syndicalistes rejoints par la jeunesse des « Brazzaville noires » menèrent l'insurrection³¹. L'armée n'intervint pas : ni l'armée congolaise, ni l'armée française alors présente sur le sol congolais, du fait des accords de coopération³². Mais au-delà des journées révolutionnaires significativement appelées les Trois Glorieuses—du nom des trois journées parisiennes de 1830 qui renversèrent Charles X, mais aussi des trois journées qui virent l'Afrique-Equatoriale française (A-EF) basculer dans le camp de la France libre—l'originalité de la révolution congolaise, une fois la première République renversée, fut la prise du pouvoir par la jeunesse³³. A partir de sa création en 1965, en même temps que le parti unique, la Jeunesse du mouvement national révolutionnaire (JMNR) en devint *de facto* le centre nerveux et donc aussi celui du pouvoir. Cela correspondait de façon parfois virulente à une remise en cause de la domination des aînés par les « cadets sociaux », jeunes et femmes. La jeunesse avait ses milices, regroupées sous le terme de « Défense civile » où les filles aussi étaient en armes.

Pierre Bonnafé a défini, à propos de cette jeunesse révolutionnaire, le concept de « classe d'âge politique ». L'article avec lequel il produit cette analyse est justement paru en 1968, et la situation française a pu tout aussi bien inspirer l'auteur. Ce terme désigne à la fois « une catégorie d'âge », « un appareil politique qui institutionnalise un phénomène jusque-là idéologique », « une classe sociale en ce sens qu'il y a une forte communauté idéologique »³⁴. On pourrait tenter d'utiliser ce concept dans le cas du Mai français, à ceci près que, contrairement à la JMNR, les jeunes manifestants n'ont jamais été armés et n'ont pas pris institutionnellement le pouvoir. Ils se sont néanmoins approprié certains espaces, que ce soient ceux de l'université, de la rue, ou de l'usine, tous espaces où ils ont fait un temps régner leur ordre, et ont organisé des sortes de communes populaires. En tout cas, dans deux sociétés fort différentes par ailleurs, il y a eu une même contestation des valeurs des aînés et d'une manière générale du système de domination, de toutes les dominations³⁵. En France ce sont les voitures qui ont brûlé et au Congo « les fétiches »³⁶. La révolution congolaise offre l'exemple archétypal de la cristallisation de la révolte des jeunes sous forme de

30. Voir à ce sujet Archives de la CFDT, Fonds Gérard Espéret, 10P69, Subvention Afrique.

31. Balandier, *Sociologie des Brazzaville noires*.

32. Sur la révolution congolaise, voir Boutet, *Les Trois Glorieuses ou la chute de l'Abbé Fulbert Youlou*; et Blum, *Révolutions africaines*.

33. Voir à ce sujet Jennings, *La France libre fut africaine*.

34. Bonnafé, « Une classe d'âge politique ».

35. Sur cette contestation des dominations en France, lors du Mai français, voir notamment Damanne et al., *Mai-juin 68*.

36. C'est encore Pierre Bonnafé qui rapporte ce cas qui a vu les vieux molestés par les jeunes. Voir Bonnafé, « Une classe d'âge politique ».

prise de pouvoir³⁷. C'est, si l'on exclut la Chine, un cas probablement unique. Les syndicats quant à eux représentaient essentiellement une élite salariée très minoritaire et en ce sens jouèrent un rôle excédant largement leur représentativité. Mais ils donnèrent, contrairement à ce qui se passa en France, l'impulsion et furent les négociateurs qui obtinrent la non-intervention de l'armée. Un seul salarié pouvait d'ailleurs dans le cadre de la famille élargie construire autour de lui un véritable espace revendicatif, et les structures de l'habitat permettaient une sorte de porosité favorable à la diffusion de la rébellion³⁸.

Les réseaux internationaux ont aussi été efficaces dans la révolution congolaise, réseaux étudiants et réseaux syndicaux. L'Association des étudiants congolais (AEC) était à l'origine une antenne de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF) et les contacts avec Paris étaient très réguliers : étudiants en France revenant faire des conférences lors des vacances scolaires, diffusant toute une littérature marxiste et veillant à organiser les élèves ; associations étudiantes congolaises en France suivant de près le déroulement de la révolution et impulsant des mots d'ordre quelquefois effectivement appliqués ultérieurement sur le terrain congolais³⁹. Par exemple, l'association des étudiants congolais en France a voté pour l'instauration du parti unique, un an avant que celui-ci ne vît effectivement le jour : « Sous l'impulsion du président et du secrétaire général de leur association en France, tous deux marxistes convaincus, ils ont préconisé l'encadrement du peuple congolais dans un parti unique fortement structuré, " le mouvement congolais pour la révolution " (MCR) avec Comité central (Conseil national de la révolution—CNR) comités de villages, d'usines et de quartiers. Le fonctionnement en serait basé sur le " centralisme démocratique " »⁴⁰. Pascal Lissouba, le premier ministre du Président Alphonse Massamba-Débat, élu après la révolution, était un ancien de la FEANF de Toulouse, par ailleurs premier docteur en agronomie du Congo, de même qu'Ambroise Noumazalaye, secrétaire général de la JMNR puis à son tour premier ministre. La FEANF n'a évidemment pas fait la révolution congolaise mais elle a contribué à en construire certains enjeux, à en tisser la sémantique anticoloniale, voire la sémantique marxiste, et maoïste. Abdoulaye Yerodia, également ancien de la FEANF et proche de Jacques Lacan dont il a épousé la secrétaire, donne des

37. Sur les jeunes dans la révolution congolaise, voir aussi Kiriakou et Swagler, « The Congolese Revolution and the Rise of " Youth " Power ».

38. Voir Balandier, *Sociologie des Brazzaville noires*.

39. Sur la FEANF, voir Diané, *La FEANF et les grandes heures du mouvement syndical étudiant noir* ; Traore, *La Fédération des étudiants d'Afrique noire en France* ; Dieng, *Les premiers pas de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France* ; Dieng, *Les grands combats de la FEANF* ; et Blum, « Trajectoires militantes et (re)conversions ».

40. Archives nationales, Fonds Foccart, AG/5(F)/2611-2612, 3 avril 1964, Note.

cours de marxisme en conférences ou à la radio⁴¹. Le pouvoir de Youlou a été contesté comme néocolonial et faisant le jeu de la métropole. La construction d'une imagerie des deux France, celle de la Révolution de 89 ou des Trois Glorieuses *versus* celle des colons se fonde sur des connaissances acquises *via* l'école française ou *via* les séjours en métropole. Les jeunes de France comme les jeunes du Congo ont baigné dans un même imaginaire révolutionnaire, fait de révolution française, de droits de l'homme—et donc de contradictions sans fond entre pratique et idéologie—et de marxisme. Cela a produit dans le concret des événements le même mélange de dogmatisme et de libertarisme, mais aussi la même explosion d'une forme de bonheur que l'état—et le passé colonial—de la société congolaise a mâtiné de violences qui n'eurent pas lieu en France⁴². Ou plutôt qui avaient eu lieu, autrement plus sanglantes encore, pendant la guerre d'Algérie.

Côté syndical, il faut noter les liens très étroits, déjà mentionnés plus haut entre la CATC et la CFTC. La CFTC est, au moment où éclate la révolution congolaise, entrée dans un processus de déconfessionnalisation dont un des maîtres d'œuvre est Gérard Espéret, correspondant attiré des syndicalistes congolais. Espéret, responsable de la section Outre-mer de la CFTC depuis sa création en 1949, a été présent et a aidé à la création des sections congolaises de la CFTC comme à leur autonomisation. Il avait également été un des porteurs du Code du travail d'Outre-mer, promulgué en 1952. Ses archives, conservées à la Confédération française démocratique du travail (CFDT), recèlent une abondante correspondance avec les têtes de file du syndicalisme croyant congolais, Gilbert Pongault, Fulgence Biyaoula ou Pascal Ockyemba-Morlende, ce dernier ayant occupé un poste de ministre juste après la révolution. Dans un entretien réalisé en 1985, Espéret attribue d'ailleurs le mérite de la non-intervention de l'armée française à la CFTC et à ses réseaux⁴³. Ses « notes de militant » le confirment⁴⁴. Il y écrit : « L'armée française est là mais elle a reçu des ordres pour ne pas faire autre chose que la garde. Nous sommes intervenus dans ce sens auprès du cabinet de de Gaulle. Heureusement, Foccart n'est pas là ». Les influences ne fonctionnent évidemment pas que dans un sens. Espéret, qui est alors vice-président de la CFTC et, partant, son entourage cédétiste, connaît la révolution congolaise, connaît le rôle des syndicalistes dans sa genèse. Il est possible que cette

41. Voir à ce sujet le témoignage d'Aimée Mambou Gnali dans *Beto na Beto*.

42. En 1965 Lazare Matsocota, Joseph Pouabou et Anselme Massoueme furent assassinés. Ils étaient magistrats et procureurs. Cet assassinat fut vécu comme une sorte de point de non-retour et marqua durablement la vie politique congolaise. Voir à son sujet Bazenguissa, *Les voies du politique au Congo*.

43. Archives de la CFDT, Entretien avec Gérard Espéret, réalisé en 1985 par Louissette Battais.

44. Archives de la CFDT, Fonds Espéret, boîte 10P52, « Evolution de la CFTC sur les problèmes de la décolonisation. Notes d'un militant ».

expérience de révolution, aussi théorique qu'elle ait pu être, ait marqué l'imaginaire cédétiste, ne serait-ce qu'à la marge et ait, de façon peut-être dérisoire mais réelle, joué un rôle quand advint la révolte de Mai. Pour la CFDT, qui naît en 1964 du processus de déconfessionnalisation, et un an après la révolution congolaise, quatre ans avant la révolte de mai, le mouvement étudiant et le mouvement ouvrier relèvent du « même combat », à la fois social, culturel et politique, visant les structures oppressives et aliénantes de l'ensemble de la société et revendiquant liberté et responsabilité partout. Elle lance le mot d'ordre d'autogestion comme perspective alternative radicale, qui la distingue de la CGT et l'oppose à elle. La CFDT a également hérité d'une vieille tradition d'autonomie ouvrière et se méfie quelque peu d'éventuelles compromissions avec le pouvoir. Au Congo, les dirigeants de la CATC hésiteront, au nom de l'autonomie ouvrière, avant de finalement accepter un poste de ministre pour l'un des leurs dans le gouvernement postrévolutionnaire. En 1965, ils résisteront vivement à une tentative d'intégration dans le syndicat unique, à laquelle souscriront en revanche les syndicalistes communistes de la CGTA et ceux de la CASL. Il en coûtera pour beaucoup de syndicalistes croyants l'exil ou la prison, voire la condamnation à mort⁴⁵.

La révolution congolaise a aussi été marquée par des tentatives d'organisation autogestionnaire. De jeunes urbains sont revenus à la terre, tentant des formes, vite échouées d'ailleurs, de communes populaires. L'armée française, présente au Congo et qui aurait pu sauver Youlou, n'est donc pas intervenue. Ou plutôt elle est intervenue tout au début des événements mais a finalement laissé faire, suite aux négociations menées avec les syndicalistes. C'est de Gaulle lui-même qui a téléphoné à Youlou pour lui (re-)commander de démissionner, ce qu'il fit donc⁴⁶. Sans vouloir surdéterminer ces événements et leur impact, on peut dire sans se tromper que de Gaulle fit là l'expérience d'une révolution de la jeunesse et des syndicats et de ses suites, dont les conséquences furent plus graves pour la France que ce qui avait pu être imaginé : renégociation des accords de coopération, départ de l'armée française, instauration de régimes « socialistes-scientifiques » ou « marxistes-léninistes » nouant des liens privilégiés avec l'Est, aide au maquis camerounais, et ainsi de suite. L'Afrique, pour de Gaulle, n'est pas une marge. Son conseiller aux affaires africaines, Jacques Foccart, est le seul homme de son entourage à avoir avec le président un entretien quotidien⁴⁷. Nous ne saurons jamais si le précédent de la révolution congolaise a joué un rôle

45. Gilbert Pongault fut condamné à mort par contumace. Fulgence Biyaoula s'enfuit déguisé en femme. Pascal Ockyemba-Morlende fut arrêté (et libéré) plusieurs fois. Les permanences du syndicat furent attaquées et pillées.

46. Voir à ce sujet Centre des archives diplomatiques de Nantes, Archives de l'ambassade de France.

47. Voir, au sujet des relations de Gaulle-Foccart, Bat, *Le syndrome Foccart*.

dans l'attitude de de Gaulle en 1968 mais les attitudes, pour ne pas parler des affects, sont malgré tout toujours façonnées par des expériences antérieures. Et celle de la révolution congolaise, et de son impact sur les relations franco-congolaises, en fut une pour le chef de l'Etat français.

Un an après les événements d'août 1963, les accords de coopération avec la France sont donc révisés dans le sens d'une plus grande autonomie du Congo⁴⁸. De façon beaucoup plus générale, l'expérience socialiste au Congo, initiée par les Trois Glorieuses, a été, ainsi qu'en d'autres pays d'Afrique, une tentative de suivre une voie alternative à celle qu'avait proposée la métropole à son ancienne colonie.

Des étudiants africains durant le Mai français

Certains acteurs de la révolution congolaise, tels Pascal Lissouba et Ambroise Noumazalaye, secrétaire général de la JMNR puis premier ministre du Congo révolutionnaire, avaient fait leurs études en France, et y avaient aussi appris le marxisme. En 1968, les étudiants africains boursiers en France sont plus de huit mille. Durant le Mai français, ils eurent des rôles et attitudes très divers. L'un d'entre eux fut un actif précurseur du mouvement : on se souvient généralement d'Omar Blondin Diop. Ce brillant étudiant sénégalais—il est le premier étudiant sénégalais à avoir intégré une école normale supérieure, en l'occurrence Saint-Cloud—a participé aux événements du 22 mars à l'Université de Nanterre, que l'on peut considérer comme le coup d'envoi de Mai 68. Il avait joué quelque temps auparavant son propre rôle dans le film de Jean-Luc Godard, *La Chinoise* : celui d'un étudiant maoïste. Diop, rentré au Sénégal, s'opposera vigoureusement au pouvoir senghorien. Ses frères mènent l'attentat contre le cortège du Président Pompidou en visite à Dakar, en 1971. Lui-même s'enfuit ensuite au Mali où il est arrêté puis extradé⁴⁹. Il sera finalement assassiné dans sa geôle de la prison de Gorée, et deviendra une icône du mouvement étudiant sénégalais. On peut citer aussi Landing Savané dont la trajectoire fut peut-être moins brillante mais surtout moins brève. Il était lui aussi maoïste, militant de l'Union des jeunes communistes marxistes-léninistes de France (UJCML), et président de l'Association des étudiants sénégalais en France (AESF), section nationale de la FEANF. Il organise et participe à l'occupation de l'ambassade du Sénégal le 31 mai 1968, pour soutenir les étudiants sénégalais entrés eux aussi en rébellion⁵⁰. Ces actions d'occupation sont alors courantes chez les étudiants africains et se

48. Voir Blum, *Révolutions africaines*.

49. Entretien avec Ousmane Blondin Diop, Paris, 2009.

50. Entretien avec Landing Savané, Dakar, janvier 2010.

font généralement en réaction à des événements survenus dans le pays d'origine. Elles empruntent à un répertoire d'action qui s'est alors généralisé en France. Les deux premières actions de ce genre ont lieu devant et dans les ambassades du Togo et du Mali, le 27 décembre 1967, et réunissent respectivement une centaine et une cinquantaine d'étudiants :

Pénétrant à l'intérieur de l'ambassade du Togo, sans en avoir demandé l'autorisation, les manifestants sont allés jusqu'aux bureaux de 2 diplomates présents et ont invité ceux-ci à transmettre au gouvernement de Lomé un télégramme. Réclamant la libération « immédiate et inconditionnelle » d'un compatriote arrêté au Togo. Dans le même temps d'autres étudiants inscrivait des slogans sur les murs du vestibule de l'ambassade⁵¹.

Sur la centaine d'étudiants qui ont pénétré dans l'ambassade du Togo, une trentaine seulement sont de nationalité togolaise. Ce n'est là que le début d'une longue série où le scénario se reproduit toujours à l'identique.

Par exemple :

La manifestation du 7 avril 1971 dans le Hall de la Maison internationale de la Cité universitaire, 21 boulevard Jourdan à Paris pour protester contre la dissolution d'association d'étudiants à Dakar ;

La manifestation du 28 juin 1971 devant l'ambassade du Cameroun pour exiger la libération des leaders de l'UNEK, Jean-Jacques Ekindi et Henri Njomgang [*sic*] ;

L'occupation le 29 novembre 1971 des locaux de l'ambassade du Congo à Paris pour protester contre la fermeture d'établissements scolaires à Brazzaville ;

L'occupation le 13 décembre des locaux de l'ambassade du Tchad à Paris pour demander la « démission du chef de l'Etat tchadien, le retrait des troupes françaises du Tchad et la réintégration des élèves renvoyés du lycée de Fort-Lamy » ;

L'occupation le 31 décembre 1971 des locaux de l'ambassade de Mauritanie à Paris pour protester contre la décision du gouvernement de Nouakchott de rapatrier vingt-six de leurs camarades effectuant leurs études à Alger ;

L'occupation le 12 février 1972 des locaux de l'ambassade du Niger à Paris pour protester contre le renvoi d'élèves des lycées de Niamey qui avaient refusé de reprendre les cours au moment du voyage du Président Pompidou au Niger ;

51. Archives nationales, Fonds Foccart, AG/5(F)2612, Note de février 1968.

L'occupation le 15 mai 1972 des locaux du consulat de Madagascar à Marseille, par les membres de la section locale de l'AEOM, renforcés par des étudiants de la FEANF⁵².

Les occupations sont organisées au sein de la FEANF et des diverses associations nationales. Il y a là, incontestablement, un mode d'être africain au sein des événements de mai : adoption d'une stratégie alors à l'honneur mais pour des causes spécifiquement africaines.

Au niveau individuel, chacun participe ou non, à sa façon. Jean-Martin Mbemba, qui étudie alors à Nancy, garde des souvenirs heureux de ses voyages en stop sur Paris, pour manifester dans la capitale⁵³. D'autres sont piégés par le manque de ressources et l'obligation de gagner leur vie. Huit étudiants africains sont expulsés de France pour avoir participé aux événements⁵⁴. Ces étudiants, impliqués dans les événements de France, participent à la construction d'une conscience tiers-mondiste plus globale dont la partie immergée de l'iceberg est l'opposition à la guerre du Vietnam. Mais cette opposition est aussi le symptôme de quelque chose de plus large : un défi lancé face aux restes archaïques des empires.

Le Mai sénégalais

Au même moment que le Mai français se déroule le Mai sénégalais qui lui ressemble par bien des aspects : révolte étudiante bientôt suivie par les scolaires puis par les syndicats de travailleurs qui entraînent toute une population dans l'émeute ; même type de répressions-réactions ; même type de répression somme toute assez peu violente avec un nombre de morts très limités⁵⁵. A la tête des deux états, français et sénégalais, il y a deux hommes providentiels qui comprendront très mal le mouvement et en seront profondément affectés. D'un côté Léopold Sédar Senghor, le « père de la nation » sénégalaise a lutté avant l'indépendance pour un enseignement de même qualité—c'est-à-dire le même—que celui des Français alors que la jeunesse en révolte réclame un autre enseignement, débarrassé des Français et adapté à l'Afrique. De l'autre de Gaulle, l'homme qui a refusé la défaite, est aussi celui qui a ratifié les accords d'Evian. Mais le mouvement de Mai le prend complètement au dépourvu. En France, l'Union pour la nouvelle république (UNR), parti de gouvernement n'est certes

52. Ministère de l'Intérieur, *La Fédération des étudiants d'Afrique noire (FEANF)*. Archives Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC).

53. Entretien avec Jean-Martin Mbemba, novembre 2015.

54. Archives nationales, Fonds Foccart, AG/5(F)2612. Diverses notes font état des expulsions d'étudiants africains. D'après ces notes, il y en aurait eu huit.

55. Il y aurait eu un mort.

pas un parti unique, mais a investi, jusqu'à une date encore récente l'appareil d'Etat⁵⁶. L'Union progressiste sénégalaise de Senghor est parti unique—ou plutôt unifié ce qui revient au même—et ses membres occupent tous les postes clés⁵⁷. Les deux pays ont donc un régime présidentiel, où la personnalisation du pouvoir est forte ce qui permet aux opposants de cristalliser leurs colères contre une personne, symbolisant le système. Evidemment, les étudiants sénégalais ne font pas « même choses toubabs », selon l'accusation de Senghor, mais leur révolte est bien inscrite dans un même ordre postcolonial, un monde dans lequel après les indépendances de 60 et après la guerre d'Algérie, une jeunesse qui se croyait peut-être délivrée de certaines chaînes cherche sa place, rêvant de l'avenir meilleur que la promesse des indépendances avait laissé entrevoir. Et Senghor lui-même le reconnaît, sur un mode négatif :

Je le sais, les étudiants de l'UDES accusent le gouvernement sénégalais d'obéir aux volontés de « l'impérialisme français ». Il est étrange que ceux qui nous font ce reproche n'aient pas bougé quand bougeaient les étudiants de Rabat, d'Alger et de Tunis, quand bougeaient les étudiants d'Abidjan ou du Caire. Il est curieux qu'ils aient attendu la révolte des étudiants de Paris pour faire « même chose toubabs » pour singer les étudiants français sans modifier une virgule⁵⁸.

D'un côté un empire a été perdu sans que l'on s'en aperçoive vraiment à l'exception notable de l'Algérie. De l'autre cet ex-empire est encore prisonnier de vieilles habitudes héritées de la domination et une jeunesse cherche sa place dans un ordre nouveau non encore advenu, celui de l'après-guerre d'Algérie en France, celui de l'indépendance au Sénégal. Le système scolaire avec ses hiérarchies est au cœur du débat, à Dakar comme en France mais à Dakar, ces hiérarchies sont en quelque sorte redoublées par la présence des Français, sans parler du fait que le système a été mis en place par eux. Il y avait eu, avant le Mai sénégalais, une première révolte étudiante consécutive au renversement par l'armée du leader ghanéen Kwame Nkrumah, en 1966. Cela avait été un peu comme une répétition générale. En 1968, c'est un motif très corporatiste—le versement des bourses sur dix mois au lieu de douze—qui met le feu aux poudres, de même qu'en France cela a été la question de la mixité des cités universitaires. Mais très vite le politique intervient et le pouvoir est mis en cause, on lui dénie sa légitimité. Après les étudiants, la centrale syndicale Union nationale des travailleurs sénégalais (UNTS) décrète, le 30 mai au soir, la grève générale illimitée, comme

56. Voir Portelli, « La Ve République et les partis ».

57. Le parti unifié se différencie du parti unique en ce sens qu'il a intégré sur une base consensuelle d'autres mouvements qui perdent ainsi leur autonomie mais peuvent continuer à représenter au sein du parti unifié des courants. L'UPS est devenue parti unifié et de fait unique en 1966. Le PAI est clandestin.

58. Discours du 30 mai, fait à la radio, reproduit dans *Le soleil* du 31 mai.

les syndicats français l'avaient fait le 13 mai. Le lendemain, les syndicalistes réunis à la Bourse du travail sont arrêtés et transférés dans un camp du Ferlo, aménagé à cet effet par l'armée française. Le petit peuple de Dakar marche alors sur le palais⁵⁹.

Un certain nombre d'éléments produisent autant de similarités entre les deux événements.

Les troupes (Groupes mobiles d'intervention récemment créés sous la houlette du directeur de la Sûreté Ousmane Camara) qui donnent l'assaut à la Cité universitaire de Dakar, sont des gardes-cercles qui ont, pour la plupart fait l'Algérie⁶⁰. C'est aussi le cas des forces de police mobilisées dans les rues parisiennes⁶¹. On pourrait dire, avec Thierry Forest, que les personnels de la gendarmerie mobile « sont d'abord marqués par les opérations en Algérie, véritable épreuve du feu pour la majorité d'entre eux »⁶².

Senghor prononce à la radio, le 30 mai, cinq heures après de Gaulle, un grand discours avec lequel il s'adresse aux manifestants. De Gaulle a dénoncé l'influence d'un « parti totalitaire » c'est-à-dire le parti communiste, Senghor dénonce l'influence chinoise. Ce dernier a aussi demandé l'aide de l'armée française, aide qui lui sera accordée, mais qui se révélera finalement inutile⁶³. Le gouvernement français est parfaitement au fait de ce qui se passe à Dakar, ce qui ne peut qu'accentuer des formes d'anxiété, voire le sentiment que l'on est face à l'écroulement d'un monde. Au moment même où de Gaulle fait le voyage à Baden, pour s'entretenir avec le Général Jacques Massu, Senghor confie, sur sa demande, le maintien de l'ordre au Général Jean-Alfred Diallo, qui avait été formé à Saint-Cyr. Diallo réussit, comme l'a fait le préfet de police parisien Maurice Grimaud à éviter le bain de sang, ce qui n'empêche pas de très nombreuses arrestations, y compris de Français impliqués. Au moment où des contre-manifestants défilent sur les Champs-Élysées, le 30 mai, Senghor a fait chercher par camion des militants de l'UPS qui vont se réunir à Dakar aux cris de « Vive Senghor, Vive de Gaulle » !⁶⁴

59. Sur ces événements désormais bien connus, voir note 21.

60. Entretien avec Ousmane Camara, Dakar, janvier 2010.

61. Entretien avec Ousmane Camara, février 2011.

62. Forest, « Mai 68 devant les barricades ».

63. Les troupes françaises gardent, pour aider l'armée sénégalaise, certains points stratégiques, comme l'aéroport. Mais d'autres se tiennent prêtes à être aéroportées. Archives nationales, Fonds Foccart, Dossier AG 5 (FPU) 2256. Télégramme France, diplomatie PO Lebel, 31 mai. En France même une unité de type Guépard, le 6^{me} Régiment parachutiste d'Infanterie de marine est mise en alerte qui, conformément au plan d'intervention Anjou, pourrait être aérotransportée sur Dakar. En raison de la grève des compagnies civiles, l'armée de l'air étudie une solution pour cet aérotransport. En principe, un détachement Guépard a 390 hommes (2 compagnies) et pourrait être initialement acheminé par quadricoptères KC 135 dans un délai de 15 heures après l'ordre de départ.

64. Centre des Archives diplomatiques de Nantes, Archives de l'ambassade de France, Carton 673, Jean de Lagarde au Ministre des Affaires étrangères, 31 mai 1968.

Nous avons évoqué, dans le cas de la révolution congolaise, les réseaux catholiques de gauche avec la CFTC et la CATC. A Dakar, le syndicalisme majoritaire est l'héritier de l'Union générale des travailleurs d'Afrique noire (UGTAN), proche de la Fédération syndicale mondiale, elle-même proche de Moscou. Il y a néanmoins parmi les militants syndicaux sénégalais quelques syndicalistes croyants : David Soumah, Charles Mendy, Ababakar Thiam. Ils ont été en relation étroite avec leurs camarades congolais à travers l'Union panafricaine des travailleurs croyants (UPTC) et ses congrès. D'autres catholiques prirent aussi à Dakar, fait et cause pour les manifestants. Ce sont les dominicains dont le centre se trouvait en face de la Cité universitaire, qui hébergèrent les étudiants pourchassés par la police. L'homélie prononcée le 6 juin par le Père supérieur est très clair en cela : « Nous ne pouvons pas admettre pour autant des actes comme ceux dont nous avons été les témoins : l'occupation extrêmement brutale de la Cité universitaire, l'expulsion sans aucun délai des jeunes ménages et de leurs bébés, certaines répressions dans les quartiers »⁶⁵. Ces actes et prises de position suscitérent l'ire de Senghor qui, bien que lui-même catholique, voulut, après les événements, expulser les dominicains de Dakar. L'affaire remonta jusqu'au Vatican, qui apaisa les esprits.

Pour en revenir aux syndicalistes, ils obtinrent globalement gain de cause. Un accord tripartite (gouvernement, syndicats, patronat) fut signé le 13 juin qui sanctionnait notamment une revalorisation de 15 pour cent du salaire minimum, et l'augmentation dégressive des autres salaires⁶⁶. Cet accord, dans sa facture comme dans sa forme, ressemble curieusement au « Constat de Grenelle », négocié en France dix-sept jours plus tôt, et dont la mesure phare est aussi l'augmentation du salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG).

Il faut noter, pour bien considérer l'impact du Mai sénégalais que Dakar est encore alors une université régionale avec des étudiants de vingt-huit nationalités différentes. Après l'assaut donné par les forces de police à la Cité universitaire, les étudiants étrangers sont expulsés par avion vers leurs pays d'origine. Ils rapportent avec eux des formes de savoir-faire militant dont ils useront dans certains cas. Les pouvoirs s'en méfient et les Maliens vont être rapidement incorporés. En revanche, en 1969, ce sont des anciens de Dakar qui mènent ce que l'on peut également appeler le Mai dahoméen, une grande grève étudiante et scolaire pour réclamer la création d'une véritable université au Dahomey, sans la France⁶⁷. Et, quelques années plus tard, le Dahomey bientôt devenu Bénin

65. Homélie du jour de la Pentecôte, le 2 juin 1968, prononcée en l'église Saint-Dominique. Citée par Bathily, *Mai 68 à Dakar*.

66. Le texte du « procès-verbal de la réunion tripartite » est reproduit dans Bathily, *Mai 68 à Dakar*.

67. Voir Hounzandji, « Le Mai dahoméen ». Hounzandji met en particulier en lumière Lydie Akibodé Pogonon, qui eut un rôle déterminant dans le mouvement dahoméen et s'inspire explicitement de la révolte dakaroise en matière d'actions menées.

connaîtra après le Congo ses Trois Glorieuses⁶⁸. Il ne s'agit pas cette fois d'un mouvement social mais d'un coup d'état militaire dont l'auteur, Mathieu Kérékou, déclarera le pays sur la voie du socialisme et le dotera d'une idéologie officielle, le marxisme-léninisme. Kérékou a, semble-t-il, agi sous l'influence de jeunes intellectuels revenus de France où ils militaient à la FEANF et étaient présents à Paris lors des événements de mai 1968⁶⁹.

La France offrit des bourses aux expulsés de Dakar, qui dans certains cas continuèrent à militer sur le territoire métropolitain. C'est le cas par exemple de Jean-Baptiste Oualian⁷⁰. Il devint en 1973 président de la FEANF et participa à diverses occupations. C'est le cas aussi de Valentine Quenum ; elle aussi, après Dakar, intégra le Comité exécutif de la FEANF⁷¹.

Autre maillon de la chaîne : le Mai malgache

Vous êtes reconnaissables, vous les flics du monde entier,
Les mêmes imperméables, la même mentalité. Mais nous sommes de Tana,
de Dakar et d'Abidjan et de Paris à Montpellier à vous crier A bas l'Etat
policier.

Cette célèbre chanson du pavé parisien en mai 1968 est reprise par les manifestants malgaches. Ils y ont rajouté Tananarive et Dakar, inscrivant ainsi les mouvements africains dans la même mouvance contestatrice, même si les liens entre Dakar et Tananarive ne sont pas évidents, et si l'insularité ne favorise guère les communications. On a pu parler à propos du Mai malgache de « mai 68 précédant mai 58 » et ce parce qu'après des mouvements de grève et manifestations d'ampleur sans précédent, l'armée prit le pouvoir à la demande de la foule. Le Mai malgache a débuté à l'école de médecine de Befelatanana en janvier 1972⁷². Or l'enseignement dispensé à Befelatanana est l'archétype de cet enseignement colonial qui destinait les Malgaches à n'être que des auxiliaires de leurs homologues français. En avril de la même année ce sont les lycées de Tananarive puis l'université qui entrent en grève. Les revendications sont d'ordre divers mais se fédèrent rapidement en un mot d'ordre dominant : contre les accords de coopération avec la France. Comme à Dakar, c'est la répression qui entraîne massivement la population dans le conflit social. Le président Philibert Tsiranana a

68. Le Dahomey devient Bénin le 30 septembre 1975, date qui est ainsi la dernière des Trois Glorieuses. La première avait été le Discours-programme du 30 novembre 1972 qui engageait le pays sur la voie du socialisme et la seconde la proclamation le 30 novembre 1974 du marxisme-léninisme comme idéologie officielle du régime.

69. C'est le cas par exemple de François Codjo-Azodogbehou. Entretien avec François Codjo-Azodogbehou, Porto-Novo, juillet 2015.

70. Entretien avec Jean-Baptiste Oualian, Paris, juin 2014.

71. Entretien avec Valentine Quenum, Cotonou, juillet 2015.

72. Sur les événements à Madagascar, voir Blum, « Madagascar 1972 ».

fait arrêter, le 12 mai au soir, tous les étudiants présents sur le campus occupé et les a fait transférer sur l'Île de Nosy Lava, au pénitencier de sinistre mémoire, bague colonial où avaient été internés, entre autres, les députés du Mouvement démocratique de la rénovation malgache (MDRM) après l'insurrection de 1947 : Jacques Rabemananjara, Joseph Raseta and Joseph Ravoahangy. Le lendemain 250 000 personnes défilent dans les rues de la capitale sur une ville qui compte 500 000 habitants. Contrairement à Dakar, les syndicats n'ont joué qu'un rôle marginal. Ils ont certes soutenu le mouvement mais n'en ont pas été à l'initiative. De même qu'en France, les manifestants ont affronté les CRS, à Madagascar ils affrontent les Forces républicaines de sécurité (FRS), corps créé sur le même modèle par l'ancien ministre André Resampa. Nous n'entrerons pas dans l'histoire événementielle du mouvement mais en soulignerons plutôt les aspects qui le rattachent au Mai français ou au Mai dakarais.

Il y a d'abord le caractère très festif du mouvement, cette « prise de parole » que Michel de Certeau a analysé pour le Mai français, avec ses deux éléments que sont « la violence et le chant », « le pavé et le poème »⁷³. Le mouvement malgache a donné lieu à toute une série d'initiatives créatives. Des groupes de musique s'y sont formés tel Mahaleo, des chansons y ont été inventées ou reprises⁷⁴. Dans une société jusqu'alors plutôt austère, filles et garçons se sont retrouvés ensemble jusque tard le soir ou ont investi leurs dortoirs réciproques jusqu'alors séparés, comme cela s'était produit à Nanterre. Les photos existantes montrent une mode qui n'a rien à envier à celles de l'Europe : coiffures afro, jeans et/ou surplus de l'armée américaine. Des relations libres, jusque-là impossibles se sont nouées entre filles et garçons. Cela a coexisté avec une réflexion parfois assez approfondie sur la société, l'école, les inégalités, et avec tout un travail de réappropriation de la langue malgache. Comme au Congo et comme en France de jeunes intellectuels travaillent sur les concepts marxistes. Dans la grande île, ils les adaptent à la société malgache, une société où le prolétariat est, bien plus qu'une classe ouvrière embryonnaire, le « petit peuple » des villes. Ces jeunes intellectuels ont créé le journal *Andry Pilier* où ils publient leurs théories et analyses de la situation⁷⁵. Ils sont très présents dans les débats qui ont lieu à l'université sur l'avenir de l'école et ce sont eux, encore, qui feront le lien entre étudiants et jeunes urbains déscolarisés : les ZWAM (littéralement Amicale des jeunes western). Les ZWAM se rebaptisent eux-mêmes ZOAM (Jeunes sans travail

73. Certeau, « Pour une nouvelle culture ».

74. Ce groupe est l'objet du film de Marie-Clémence Paes et Raymond Rajoanarivelo, *Mahaleo*. Sur les chansons, voir Rabeherifara et Raison-Jourde, « Identité, contestation et métissage ».

75. *Andry Pilier* a été fondé en février 1969. D'abord bilingue, il abandonne le français et devient *de facto* un laboratoire pour l'introduction du vocabulaire marxiste en malgache. A partir du 1er août 1972, il devient le journal des ZOAM. Cf. Rabenoro, « Le vocabulaire politique malgache ».

de Tananarive) durant le mouvement. Et fournissent les troupes de choc qui combattent les FRS lors de la journée du 13 mai, point d'orgue de la lutte des manifestants et du pouvoir. L'armée, de même qu'au Congo, n'intervient pas. Il n'y a pas à Madagascar, comme il y a à Paris ou à Dakar, des comités de quartiers, mais il y a bien des comités qui regroupent les révoltés par statut. Les ZOAM ont les leurs, les étudiants et scolaires aussi, les ouvriers et employés également. Le bouquet final de la révolution aurait dû être un grand congrès qui réunit, en septembre, des représentants de tous les comités. Le congrès a effectivement lieu mais ne tient pas ses promesses. Les manifestants ont néanmoins obtenu quelques victoires. C'est d'abord et essentiellement, la chute de Tsiranana et la fin de la Première République malgache, de même qu'août 1963 a signé celle de la Première République congolaise. C'est aussi la malgachisation de l'enseignement. C'est la renégociation des accords de coopération avec la France, comme au Congo, et un peu plus tard à Dakar. C'est la fin de la présence militaire française. Il y a aussi similarité de situation avec le Congo dans ce cas. L'armée française, pourtant présente aux portes de Tananarive—et quoiqu'en ait voulu le Général Marcel Bigeard, commandant des forces françaises pour l'océan Indien—n'intervient pas, l'ambassadeur de France à Tananarive, Alain Plantey, proche de Jacques Foccart et ancien secrétaire de la Communauté s'y étant très fermement opposé⁷⁶. Les mouvements de Mai en Afrique ont contribué à défaire un peu plus l'empire.

Tsiranana et Senghor sont passés l'un et l'autre par l'école française bien qu'à des niveaux différents. Senghor a fait une carrière scolaire d'excellence qui l'a mené à l'agrégation de grammaire. C'est un lettré et un poète. Tsiranana a une formation d'instituteur qu'il a commencée à le Myre de Villiers, l'équivalent malgache de l'école William Ponty en Afrique-Occidentale française (A-OF), qui ont formé les élites « indigènes » avant que celles-ci ne puissent accéder aux universités ou à l'enseignement supérieur. Il a terminé sa formation à Montpellier. Senghor est aussi un ami proche du premier ministre français Georges Pompidou avec qui il a fait ses classes au Lycée Louis-Le-Grand. Youlou, quant à lui, a été formé au séminaire mais les futurs leaders du Congo révolutionnaire, Pascal Lissouba ou Ambroise Noumazalaye ont fait leurs études supérieures en France. Le Général Gabriel Ramanantsoa qui prend le pouvoir à Madagascar, après le retrait de Tsiranana, est saint-cyrien, de même que le Général Diallo qui a charge de mater la révolte à Dakar, et que le Général Massu, avec qui de Gaulle est allé s'entretenir à Baden, sans que l'on sache quelle a été la tenure exacte de l'entretien. D'une certaine façon, on peut voir là la raison pour laquelle les

76. Entretien avec Alain Plantey, Paris, mai 2010. C'est aussi le Général Bigeard qui commandait les forces françaises en 1968 à Dakar.

techniques de gouvernement (avec régime présidentiel et parti-état) comme celles de la répression (grenades lacrymogènes et canons à eau par exemple) sont les mêmes, en France et en Afrique. Et parfois les troupes de la répression également comme dans le cas des anciens d'Algérie.

Il y a des élèves et étudiants français dans les écoles et universités africaines, fils et filles de Français coopérants, ou colons. A l'inverse il y a en France des étudiants congolais, sénégalais, dahoméens et malgaches, qu'ils militent ou non à la FEANF. Les Malgaches ont leur propre association, l'Association des étudiants d'origine malgache (AEOM), qui fait auprès des étudiants tananariens un important travail d'information⁷⁷. L'AEOM a notamment publié un numéro de son organe *Samy isika (Entre nous)* sur la révolte du Sud de 1971, révolte paysanne durement réprimée, ce qui avait contribué à déconsidérer le gouvernement Tsiranana⁷⁸. Quelquefois les nouvelles circulaient mieux de Paris à Madagascar qu'à l'intérieur même de la grande île. En 1971 était aussi intervenue une grève universitaire, les étudiants tentant une liaison vouée à l'échec avec les insurgés. Cela avait été comme une répétition de 1972.

Si les étudiants africains protestent contre un enseignement à la française, délivré par des enseignants français, cela n'empêche pas ces derniers d'être parfois gagnés aux causes protestataires : coopérants de gauche, catholiques sociaux ou communistes dont certains ont pu contribuer à introduire la littérature marxiste⁷⁹. On dit qu'à Madagascar, c'est Anne-Marie Goguel qui a introduit le *Petit livre rouge*, qui sera plus tard traduit en malgache⁸⁰. En tout cas leur présence est parfois vecteur d'enrichissement d'une culture d'opposition qui se fabrique alors à l'échelle du monde.

Les revendications ont aussi des thématiques communes : celles concernant l'école tant à Paris, qu'à Madagascar ou à Dakar. Il y a des revendications sur les hiérarchies, sur les notes, sur la nécessité d'une éducation libérée des contraintes du capital. A Dakar par exemple on dénonce l'absence de participation des lycéens aux instances décisionnaires, on demande même la suppression de la notation. A Madagascar le travail sur l'école est journalier, la réflexion ayant lieu au cours des assemblées générales. On souhaite une école pour le peuple et non une école destinée à une petite élite, que l'on dénonce. A Brazzaville, comme à Dakar ou à Madagascar, ce qu'on dénonce c'est plus le néocolonialisme français que l'impérialisme américain mais l'esprit est le même, c'est-à-dire la remise en cause des systèmes de domination, locaux, nationaux et internationaux. Quand

77. Sur l'AEOM, voir Rajaonah, « Etre étudiant en métropole à l'avènement de l'indépendance ».

78. Sur la révolte du Sud, voir Raison-Jourde et Roy, *Paysans, intellectuels et populisme à Madagascar*.

79. Sur le rôle des coopérants, voir notamment Goerg et Raison-Jourde, *Les coopérants en Afrique*.

80. D'après Françoise Raison-Jourde, qui fut elle-même coopérante à Madagascar en même temps qu'Anne-Marie Goguel.

on dénonce le capitalisme en Afrique ex-française, c'est en fait au Congo, comme à Dakar et à Madagascar, les Français que l'on dénonce car ce sont eux les détenteurs des capitaux. Tout ceci a une logique. Les colonisés, on le sait, ont su admirablement utiliser la culture du colonisateur pour le dénoncer. Ils se sont ainsi forgé une culture d'opposition qu'ils ont su réinvestir à la génération suivante, la génération de ceux qui ont vingt ans en 68, pour dénoncer des régimes qui leur semblent encore imposés par la France, et un capitalisme qui est celui des Français.

Il y eut aussi des techniques de manifestation communes. On utilisa du côté des manifestants des cocktails Molotov, on dressa des barricades, alors qu'il n'y avait pas toujours des pavés. Ousmane Blondin Diop, le frère d'Omar raconte que c'est ce dernier qui envoya à lui et son frère restés à Dakar la recette pour fabriquer les cocktails Molotov⁸¹. On sait aussi se protéger des lacrymogènes avec des mouchoirs mouillés appliqués sur le visage. Cela n'a rien d'évident. A Tananarive, la première manifestation de rue jamais enregistrée n'avait eu lieu qu'en 1929.

Et peut-être surtout, ce qu'il faut souligner, qu'il s'agisse du Congo, de la France, du Sénégal ou de Madagascar, c'est la dimension interclassiste de tous ces mouvements : l'alliance de jeunes bourgeois scolarisés avec de jeunes plébéiens et avec une classe ouvrière, par ailleurs très minoritaire en Afrique. A plusieurs différences près qui n'empêchent pas l'esprit d'être le même. Le recrutement des étudiants en Afrique est alors encore assez égalitaire dans la mesure où les étudiants viennent d'horizons sociaux très divers. Néanmoins leur statut « d'évolués » créaient avec le reste d'une population encore très peu alphabétisée ce qui aurait pu être un fossé mais qui n'a pas joué lors de ces révoltes. En France, l'université reproduit les divisions sociales mais Mai 68 a permis des alliances improbables entre étudiants et ouvriers. Et alors même que, dans ces années 68, les jeunes contestaient le pouvoir—ou le monde—des aînés, l'alliance entre eux s'est recomposée sous forme de nouvelles solidarités dans la lutte entre enfants et parents, parfaitement explicites à Madagascar mais présentes aussi sur un mode implicite en France, et à Dakar.

Il s'est agi, dans cet article, de rendre une place longtemps occultée par l'historiographie à l'Afrique subsaharienne. La guerre d'Algérie, les liens entre France et Algérie ont longtemps masqué la perte d'un autre empire, celui de l'Afrique subsaharienne. Or la fin d'un empire ne se décrète pas du jour au lendemain, elle est faite de myriades d'agencements et réajustements, avec parfois de brusques accélérations lors de crises qui sont autant de révélateurs. Les liens, et partant, les similarités qu'ils impliquent, perdurent bien après la

81. Entretien avec Ousmane Blondin Diop, Paris, 2009.

proclamation des indépendances. Les révoltes et révolutions des années 68 en Afrique francophone, accoucheuses pour le meilleur ou pour le pire, du monde postcolonial, étaient de ces crises qui permettaient à l'histoire de s'accélérer. La révolution malgache, bonne dernière en 1972 de cette série de révoltes était aussi la plus achevée quant à la construction des revendications. En effet, les manifestants mettaient explicitement en question les accords de coopération avec la métropole, ces accords qui faisaient du français la langue de la modernité, et comme autant de lambeaux de la Communauté, contribuaient à définir encore, *via* les conventions d'établissement, un espace supranational. Et la révolution malgache, comme la révolution congolaise l'avait fait avant elle, a eu raison de ces accords, renégociés et révisés formellement sitôt après⁸². Cela ne veut pas dire, évidemment, que les liens, interpersonnels ou économiques, entre la France et ses anciennes colonies ne perdureront pas mais ils n'auront plus le même caractère structurel. Ces mouvements sociaux des « Global 68 » peuvent donc, aussi, être lus comme des catalyseurs de cette histoire qui est celle de la fin des empires.

FRANÇOISE BLUM est ingénieure de recherche au Centre d'histoire sociale du XXe siècle (CNRS). Ses ouvrages les plus récents sont *Révolutions africaines : Congo, Sénégal, Madagascar* (2014) et *Etudiants africains en mouvements* (dir., 2016).

Remerciements

L'auteur remercie les relecteurs anonymes de *French Historical Studies*, dont les suggestions lui ont été indispensables et précieuses.

Références

- Alata, Jean-Paul. 1983. *Prison d'Afrique*. Paris.
- Balandier, Georges. 1985 (1955). *Sociologie des Brazzaville noires*. Paris.
- Basso, J. A. 1992. « Les accords de coopération entre la France et les Etats africains francophones : Leurs conséquences au regard des indépendances africaines ». Dans *L'Afrique noire française : L'heure des indépendances*, dir. Charles-Robert Ageron et Marc Michel, 255–84. Paris.
- Bat, Jean-Pierre. 2012. *Le syndrome Foccart : La politique française en Afrique de 1959 à nos jours*. Paris.
- Bathily, Abdoulaye. 1992. *Mai 68 à Dakar ou la révolte universitaire et la démocratie*. Paris.
- Bazenguissa, Rémy. 1997. *Les voies du politique au Congo : Essai de sociologie historique*. Paris.
- Blum, Françoise. 2011. « A propos d'une commémoration : Essai historiographique ». Dans *A chacun son Mai ? Le tour de France de mai-juin 1968*, dir. Bruno Benoit, Christian Chevandier, Gilles Morin, Gilles Richard et Gilles Vergnon, 13–20. Rennes.

82. Sur la révision de ces accords, voir Fremigacci, « Madagascar, de la première à la seconde indépendance ».

- . 2011. « Madagascar 1972 : L'autre indépendance ; Une révolution contre les accords de coopération ». *Le mouvement social*, n°236 : 61–88.
- . 2012. « Sénégal 1968 : Révolte étudiante et grève générale ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 59, n°2 : 144–77.
- . 2013. « Une formation syndicale dans la Guinée de Sékou Touré : L'université ouvrière africaine, 1960–1965 ». *Revue historique*, n°667 : 661–91.
- . 2014. *Révolutions africaines : Congo, Sénégal, Madagascar*. Rennes.
- . 2016. « Trajectoires militantes et (re)conversions : A propos de la FEANF ». HDR, Ecole des hautes études en sciences sociales.
- Blum, Françoise, Pierre Guidi et Ophélie Rillon, dir. 2016. *Etudiants en mouvements : Contribution à une histoire des années 68*. Paris.
- Bonnafé, Pierre. 1968. « Une classe d'âge politique : La JMNR de la République du Congo-Brazzaville ». *Cahiers d'études africaines*, n°31 : 327–68.
- Boutet, Rémy. 1990. *Les Trois Glorieuses ou la chute de l'Abbé Fulbert Youlou*. Paris.
- Certeau, Michel de. 1968. « Pour une nouvelle culture : Le pouvoir de parler ». *Etudes* 329, n°10 : 383–98.
- Christiansen, Samantha, et Zachary Scarlett, dir. 2013. *The Third World in the Global 1960s*. New York.
- Conan, Eric, et Henri Rouso. 1994. *Vichy, un passé qui ne passe pas*. Paris.
- Creary, Nicholas. 2013. « Speaking the Language of Protest : African Student Rebellion and the Catholic Major Seminary in Colonial Zimbabwe, 1965–1979 ». Dans *The Third World in the Global 1960s*, dir. Samantha Christiansen et Zachary Scarlett, 116–30. New York.
- Damamme, Dominique, Boris Gobille, Frédérique Mattonti et Bernard Pudal, dir. 2008. *Mai–juin 68 : Connaissez-vous vraiment mai 68 ?* Paris.
- Deltombe, Thomas, Manuel Domergue et Jacob Tatsitsa. 2011. *Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique (1948–1971)*. Paris.
- Diané, Charles. 1971. *La FEANF et les grandes heures du mouvement syndical étudiant noir*. Paris.
- Dieng, Amady Aly. 2003. *Les premiers pas de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France : De l'union française à Bandung (1950–1955)*. Paris.
- . 2009. *Les grands combats de la FEANF : De Bandung aux indépendances*. Paris.
- Dramé, Patrick. 2009. « Le Palais, la rue et l'université en Mai 68 au Sénégal ». Dans *1968 : Des sociétés en crise ; Une perspective globale/Societies in Crisis ; A Global Perspective*, dir. Patrick Dramé et Jean Lamarre, 81–100. Laval.
- Dramé, Patrick, et Jean Lamarre, dir. 2009. *1968 : Des sociétés en crise ; Une perspective globale/Societies in Crisis ; A Global Perspective*. Laval.
- Dreyfus-Armand, Geneviève, Robert Frank, Marie-Françoise Lévy et Michelle Zancarini-Fournel, dir. 2000. *Les années 68 : Le temps de la contestation*. Bruxelles.
- Ebbinghaus, Angelika, Max Henninger et Marcel van der Linden, dir. 2009. *1968 : A View of the Protest Movements Forty Years After, from a Global Perspective*. Vienna.
- Faure, Justine, et Denis Rolland, dir. 2009. *1968 hors de France : Histoire et constructions historiographiques*. Paris.
- Forest, Thierry. 2009. « Mai 68 devant les barricades : Le regard des gendarmes mobiles ». Dans *A chacun son Mai ? Le tour de France de mai–juin 1968*, dir. Bruno Benoit, Christian Chevandier, Gilles Morin, Gilles Richard et Gilles Vergnon, 163–72. Rennes.
- Fremigacci, Jean. 2013. « Madagascar, de la première à la seconde indépendance (1960–1973) : Repli français contraint et désengagement volontaire ». Dans *Démontages d'empire*, dir. Jean Frémigacci, Daniel Lefeuve et Marc Michel, 437–84. Paris.

- Ganguly, Avishek. 2013. « Politics and Periodicals in 1960s : Readings around the “ Naxalite Movement ” ». Dans *The Third World in the Global 1960s*, dir. Samantha Christiansen et Zachary Scarlett, 69–100. New York.
- Gnali, Aimée Mambou. 2001. *Beto na Beto : Le poids de la tribu*. Paris.
- Goerg, Odile, Céline Pauthier et Abdoulaye Diallo, dir. 2010. *Le NON de la Guinée : Entre mythe, relecture historique et résonances contemporaines*. Paris.
- Goerg, Odile, et Françoise Raison-Jourde, dir. 2012. *Les coopérateurs en Afrique : Portrait de groupe (années 1950–1990)*. Paris.
- Gueye, Omar. 2014. « Mai 68 au Sénégal : Senghor face au mouvement syndical ». Thèse, Faculté des sciences sociales et comportementales, Université d'Amsterdam.
- . 2017. *Mai 68 au Sénégal: Senghor face aux étudiants et au mouvement syndical*. Paris.
- Hendrickson, Burleigh. 2013. « Imperial Fragments and Transnational Activism : 1968(s) in Tunisia, France, and Senegal ». PhD diss., Northeastern University.
- . 2017. « From the Archives to the Streets : Listening to the Global 1960s in the Former French Empire ». *French Historical Studies* 40, n°2 : 319–42.
- Horn, Gerd-Rainer. 2007. *The Spirit of '68 : Rebellion in Western Europe and North America, 1956–1976*. Oxford.
- Hounzandji, Aimé. 2016. « Le Mai dahoméen : Mouvement étudiant pour une université au Dahomey (Bénin) ». Dans *Etudiants africains en mouvements : Contribution à une histoire des années 68*, dir. Françoise Blum, Pierre Guidi et Ophélie Rillon, 153–72. Paris.
- Jennings, Eric. 2014. *La France libre fut africaine*. Paris.
- Kiriakou, Héloïse, et Matthew Swagler. 2016. « The Congolese Revolution and the Rise of “ Youth ” Power ». Dans *Etudiants africains en mouvements : Contribution à une histoire des années 68*, dir. Françoise Blum, Pierre Guidi et Ophélie Rillon, 57–76. Paris.
- Lacroix, Bernard. 1983. « Les jeunes et l'utopie : Transformations sociales et représentations collectives dans la France des années 1968 ». Dans *Mélanges offerts au professeur Jacques Ellul*, 719–42. Paris.
- Lewin, André. 2009–11. *Ahmed Sékou Touré (1922–1984) : Président de la Guinée*. 8 t. Paris.
- Loyer, Emmanuelle. 2008. « Introduction ». Numéro spécial d'*Histoire@Politique, politique, culture, société* 6. www.cairn.info/revue-histoire-politique-2008-3.htm.
- Loyer, Emmanuelle, et Jean-François Sirinelli, dir. 2008. « Mai 68 dans le monde : Le jeu d'échelles ». Numéro spécial d'*Histoire@Politique, politique, culture, société* 6.
- Mesli, Sami. 2009. « La grève de mai–juin 1968 à l'université de Dakar ». Dans *1968 : Des sociétés en crise ; Une perspective globale/Societies in Crisis ; A Global Perspective*, dir. Patrick Dramé et Jean Lamarre, 101–19. Laval.
- Monaville, Pedro. 2013. « June 4th 1969 : Violence, Political Imagination, and the Student Movement in the Congo ». Dans *The Third World in the Global 1960s*, dir. Samantha Christiansen et Zachary Scarlett, 159–70. New York.
- Pauthier, Céline. 2014. « L'indépendance ambiguë : Construction nationale, anticolonialisme et pluralisme culturel en Guinée (1945–2010) ». Thèse de doctorat, Université Paris VII.
- . 2016. « Indépendance, nation, révolution : Les enjeux du “ complot des enseignants ” de 1961 en Guinée ». Dans *Etudiants africains en mouvements : Contribution à une histoire des années 68*, dir. Françoise Blum, Pierre Guidi et Ophélie Rillon, 31–56. Paris.
- Portelli, Hugues. 2008. « La Ve République et les partis ». *Pouvoir*, n°126 : 61–70.
- Rabeherifara, Jean-Claude, et Françoise Raison-Jourde. 2008. « Identité, contestation et métissage : La chanson malgache dans les années 1970–1980 ». Dans *Entre la parole et l'écrit* :

- Contributions à l'histoire de l'Afrique en hommage à Claude-Hélène Perrot*, dir. Monique Chastanet et Jean-Pierre Chrétien, 171–204. Paris.
- Rabenoro, Irène. 1995. « Le vocabulaire politique malgache pendant les événements de mai 1972 ». Thèse de doctorat ès lettres, Université Paris VII.
- Raison-Jourde, Françoise, et Gérard Roy. 2010. *Paysans, intellectuels et populisme à Madagascar : De Monja Jaona à Ratsimandrava (1960–1975)*. Paris.
- Rajaonah, Faranirina. 2005–6. « Etre étudiant en métropole à l'avènement de l'indépendance : L'Association des étudiants d'origine malgache de 1947 à 1960 ». *Afrika Zamani*, n°13–14 : 1–22.
- Rioux, Jean-Pierre. 1989. « A propos des célébrations décennales du Mai français ». *Vingtième siècle* 23, n°1 : 49–58.
- Saunders, Chris. 2013. « 1968 and the Context of Apartheid : Students, Race, and Politics in South Africa ». Dans *The Third World in the Global 1960s*, dir. Samantha Christiansen et Zachary Scarlett, 133–41. New York.
- Scarlett, Zachary. 2013. « China's Great Proletarian Cultural Revolution and the Imagination of the Third World ». Dans *The Third World in the Global 1960s*, dir. Samantha Christiansen et Zachary Scarlett, 39–56. New York.
- Snider, Colin. 2013. « “ A More Systemic Fight for Reform ” : University Reform, Student Movements, Society, and the State in Brazil, 1957–1968 ». Dans *The Third World in the Global 1960s*, dir. Samantha Christiansen et Zachary Scarlett, 101–15. New York.
- Suret-Canale, Jean. 2011. *Suret-Canale de la résistance à l'anticolonialisme*, dir. Pascal Bianchini. Paris.
- Swagler, Matthew, et Héloïse Kiriakou. 2016. « Autonomous Youth Organizations' Conquest of Political Power in Congo-Brazzaville, 1963–1968 ». Dans *Etudiants africains en mouvement : Contribution à une histoire des années 68*, dir. Françoise Blum, Pierre Guidi et Ophélie Ril-lon, 57–76. Paris.
- Traore, Sékou. 1984. *La Fédération des étudiants d'Afrique noire en France*. Paris.
- Wagret, Jean-Michel. 1963. *Histoire et sociologie politique de la République du Congo-Brazzaville*. Paris.
- Zancarini-Fournel, Michelle, et Philippe Artières, dir. 2008. *68 : Une histoire collective (1962–1981)*. Paris.